

Patrick Odier à la tête de l'ASB

Le numéro un de Lombard Odier succédera à Pierre Mirabaud à la présidence de l'Association suisse des banquiers le 17 septembre.

Pierre Mirabaud quitte comme prévu la présidence de l'Association suisse des banquiers (ASB). Le conseil d'administration a désigné à l'unanimité pour lui succéder dès le 17 septembre Patrick Odier, un autre banquier privé genevois.

«A mon élection quasiment jour pour jour en 2003 à la présidence de l'ASB, j'avais indiqué que je souhaitais me retirer au plus tard après six ans», a relevé lundi à Zurich Pierre Mirabaud. «Mais je pars librement», a souligné le président sortant. «Contrairement aux insinuations malveillantes, personne ne m'a poussé à la démission». Rendant hommage à son prédécesseur, Patrick Odier a souligné que la présidence de Pierre Mirabaud a été marquée par deux défis de taille, la crise financière mondiale et les pressions internationales sur le secret bancaire.

Sous la direction «avisée» de Pierre Mirabaud, l'adoption de la norme de l'OCDE relative à l'entraide administrative dans le domaine fiscal, soit l'abandon de la distinction entre soustraction et fraude fiscale, a été accepté par le monde bancaire suisse.

Remerciant M. Mirabaud de son engagement inlassable envers la place financière suisse, Patrick Odier a relevé les initiatives menées en vue de la naissance du

Swiss Finance Institut (SFI). Le président sortant a aussi participé à la mise en œuvre avec le Masterplan d'une stratégie de croissance et de diversification «essentielle» pour l'avenir de la branche. Pierre Mirabaud (61 ans) quittera la présidence de l'ASB de la «Journée des banquiers», qui se déroulera à Genève.

Associé senior de la banque privée genevoise Lombard Odier & Cie, Patrick Odier, 54 ans cette année, entend avant tout redorer le blason suisse. Il a appelé au renforcement de la confiance à l'égard de la place financière ainsi que de sa réputation. «Nous avons besoin de plus de vrais banquiers au sens noble du terme et moins de 'bankers'», selon le futur président. «L'intérêt de nos clients doit redevenir la priorité dans l'effort des banques et aussi des autorités et des représentants du monde politique.»

Patrick Odier, qui siège au comité de l'ASB et occupe la vice-présidence de l'organisation patronale economiesuisse, veut que la formation mette davantage l'accent sur «un comportement à l'éthique irréprochable». Avant de poursuivre: «On ne peut accepter que les comportements fautifs de quelques-uns nuisent durablement à la réputation et au modèle d'affaires du plus grand nombre.»

Le futur président s'engagera aussi pour que les conditions cadres, fiscales et réglementaires, restent compétitives ainsi que pour une protection durable de la sphère privée financière, même si la pression des pays à fiscalité élevée restera forte. En adoptant l'article 26 de l'OCDE relatif à l'en-

traide administrative en matière fiscale, la Suisse a franchi un pas décisif en direction de la communauté internationale.

Pierre Mirabaud s'est illustré par un dérapage verbal lors d'une interview télévisée en février 2008, comparant la pression exercée par l'Allemagne sur le

Liechtenstein dans le cadre d'une affaire d'évasion fiscale à «des méthodes dignes de celles de la Gestapo».

Evoquant ces propos «pas très diplomatiques», Pierre Mirabaud a jugé qu'ils correspondaient néanmoins à ce que de nombreuses personnes pensent.

Le cumul n'est pas sans risque

Le monde bancaire genevois peut être heureux de cette décision. De manière tout à fait étonnante, le numéro un d'une banque privée traditionnelle est remplacé par un autre numéro un d'une autre banque traditionnelle. Cette étrange continuité (sachant le poids très relatif de ce profil bancaire dans la branche en général) se reflétera sans doute dans la défense résolue et pragmatique de la place financière. La ressemblance s'arrête là. D'une personnalité agréablement excentrique en prestance, haute en couleur, aimant la controverse, n'ayant pas peur des mots, on passe à un style plus sobre jusqu'ici, plus calme. Plus susceptible aussi de passer facilement dans les sphères financières. La nomination de Patrick Odier relance aussi quelques questions sur l'établissement qu'il dirige. Lui-même et la banque assurent qu'il ne quittera pas ses fonctions et qu'il n'y aura pas le moindre changement à la direction. On les croit volontiers, mais ils n'empêcheront pas certains doutes de circuler. Au moment où Pierre Mirabaud prenait la présidence de l'ASB en septembre 2003, il est certes resté associé senior (c'est-à-dire président exécutif), mais il a

très vite dû prendre du recul par rapport l'opérationnel. La direction de SwissBanking requiert, surtout lors de périodes troublées, un engagement lourd. Apparemment, Pierre Mirabaud y consacrait de 20% à 80% de son temps selon les circonstances. Il existe toutefois, chez Mirabaud & Cie, un comité exécutif, structuré depuis longtemps de manière relativement stable. Côté Lombard Odier & Cie, la situation est plus difficile à formuler. Thierry Lombard, numéro un jusqu'à fin juin 2008, a pris du recul et s'occupe aujourd'hui d'un département. Pierre Darier donne lui aussi l'impression d'avoir pris de la distance. Le risque est évidemment que Lombard Odier continue de donner l'image d'un grand établissement au management peu profilé. A moins qu'un élément nouveau vienne dissiper cette impression ces prochains temps. En outre, Patrick Odier est également vice-président d'economiesuisse, fonction qu'il occupe de manière tout à fait satisfaisante. Or il confirme qu'il ne va pas renoncer à cette charge. De toute évidence, le triple défi ne sera pas facile à relever.

MATHILDE FARINE

Affaire UBS: appel au respect des lois en vigueur

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf appelle les Etats-Unis à respecter dans le cas de l'UBS aussi les accords existants entre les deux pays. Même si la grande banque a commis des fautes inexcusables avec des clients américains. L'exigence de publication de données bancaires de clients supplémentaires est toutefois inacceptable, a expliqué Eveline Widmer-Schlumpf lundi à Rueschlikon (ZH) devant l'assemblée générale de la Chambre de commerce américano-suisse. Elle ne s'appuyait sur aucun accord bilatéral en vigueur. De plus, la requête interviendrait au détriment du respect des lois helvétiques. «Nous refusons la contrainte», a insisté le chef du Département fédéral de justice et police, en rappelant qu'il existait des procédures établies et des canaux autorisés pour obtenir des échanges d'informations en matière fiscale. Au passage, Eveline Widmer-Schlumpf a indiqué à l'assistance que les Etats-Unis et la Suisse avaient paraphé la semaine passée une convention révisée de double imposition. Une percée qui constitue une étape pour Berne dans la perspective de sortir de la liste grise des «paradis fiscaux» de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). — (ats)

L'impact du microcrédit doit être mesuré

Organisé aujourd'hui à Genève (dès 17h, Hôtel Warwick), le World Microfinance Forum Geneva abordera les perspectives de la microfinance. L'impact de la crise. Le rôle des fonds privés.



MELCHIOR DE MURALI. L'organisateur du forum est associé chez PPT et vice-président de Blue Orchard.

Après l'âge d'or lié à l'année du microcrédit de l'ONU en 2005 et le prix Nobel de Muhammad Yunus en 2006, la microfinance a atteint la maturité, une étape marquée notamment par certains excès dus à la forte croissance du secteur. Tour d'horizon avec l'organisateur et président du WMFG, Melchior de Murali.

Arrivé à un âge de raison, quelles sont les perspectives du microcrédit?

La microfinance offre un vecteur de premier ordre pour la circulation des capitaux dans notre monde globalisé, elle permet une véritable démocratisation du crédit et son orientation vers l'économie réelle. Si cette circulation ne progresse pas, le fossé entre riches et pauvres continuera à se creuser. Les grands fonds de pension ont un rôle important à jouer dans ce schéma. Par ailleurs, si les avantages du microcrédit pour les investisseurs sont toujours là—diversification, rapport risque/ren-

dement intéressant, décorrelation —, le secteur doit éviter que le crédit soit détourné sur des besoins de consommation, source de surendettement.

Quel impact la crise financière a-t-elle sur le microcrédit?

Le secteur résiste bien, car il est dans une situation inverse par rapport au système bancaire traditionnel: à peine 10% du marché est satisfait. Les entreprises sont peu endettées et le ratio entre fonds propres et fonds étrangers est très satisfaisant. Malgré la crise, l'industrie reste très saine et a besoin de capitaux pour grandir.

Quel rôle les fonds privés doivent-ils jouer pour favoriser le développement du microcrédit?

Les besoins de l'industrie de la microfinance sont tels que les fonds publics seront insuffisants. Les fonds privés, comme les grands fonds de pension, doivent donc

continuer à monter en puissance pour répondre à cette demande. Par fonds privés, j'entends ceux qui sont soumis à une logique commerciale, qui ont besoin d'obtenir de la performance, par opposition à la vocation d'aide des fonds publics. Lors de la conférence, le sujet sera abordé par Paul Spijkers, responsable des investissements du fonds de pension des fonctionnaires des Pays-Bas, qui a investi près de 200 millions d'euros dans le microcrédit.

Pour que ces fonds privés intensifient leur participation, il est crucial de mesurer le véritable impact social du microcrédit, en matière de santé, d'éducation, d'épargne. Les investisseurs veulent savoir si le client de la microfinance réussit à sortir de la pauvreté.

Quelle est l'ambition du Forum sur la microfinance?

En organisant un carrefour entre banques, praticiens et grands fonds de pension, notre association veut nourrir le débat sur le rôle des marchés de capitaux face à la microfinance et aux entrepreneurs sociaux. Depuis 2006, nous voulons contribuer au rayonnement de la place financière genevoise, qui possède des compétences très pointues en matière d'investissement et de développement durables.

INTERVIEW: SÉBASTIEN RUCHE

ETF: 3 LETTRES, MAINTENANT 37 SOLUTIONS - LYXOR ETFs

Exchange Traded Funds (ETFs)

- Sont des fonds indiciels cotés en bourse
- Frais de gestion annuels très modérés
- Se négocient à cours connu comme une action
- Répliquent l'évolution des indices presque un pour un
- Lyxor AM gère un encours de plus de 26 milliards d'euros en mai 2009

www.lyxoretf.ch
info@lyxoretf.ch
 + 41 (0)58 272 33 44

Lyxor ETF Euro Corporate Bond

Cotation	SIX Swiss Exchange
Devise du fonds / négoce	EUR / EUR
ISIN / Valeur	FR0010737544 / 10 084 202
Bloomberg / Reuters	LYCRP SW / LYCRP.S
Frais de gestion annuels	0,20 %

EXCHANGE TRADED FUNDS BY
LYXOR
 GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Ce document d'information sur le fonds mentionné a été préparé par Lyxor AM. Il ne constitue pas une offre ou une sollicitation à l'achat ou la vente de titres financiers ou de produits. Bien que Lyxor ait accordé la plus grande attention à la rédaction de ce document, les informations contenues ne sauraient être utilisées pour des transactions avec Lyxor. Lyxor n'est pas responsable d'éventuels erreurs ou d'omissions. Ce document ne peut être copié, reproduit ou distribué, intégralement ou partiellement, sans un accord préalable de Lyxor. L'investisseur est invité à se faire sa propre opinion quant à l'opportunité de l'investissement envisagé et à se rapprocher de ses conseils habituels avant toute acquisition de parts. Le Fonds Lyxor ETF Euro Corporate Bond a été autorisé à l'appel au

public en Suisse ou à partir de la Suisse au sens de l'article 120 de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a autorisé Société Générale, succursale de Zurich, en tant que représentant en Suisse et service de paiement des Fonds en Suisse. Le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semi-annuels du Fonds, ainsi que les listes des achats et des ventes effectués par le Fonds pendant l'exercice peuvent être obtenus, sur simple demande et gratuitement, au siège du représentant en Suisse (Société Générale, succursale de Zurich, Talacker 50, Zurich, Suisse). Les prospectus peuvent être téléchargés sur le site www.lyxoretf.ch.